



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROPOSITIONS GIEE 2021

Volets Emergence, Reconnaissance et Animation

**AGRO-ÉCOLOGIE
PRODUISONS
AUTREMENT**

Sommaire

1. AAP GIEE 2021

- a. Qu'est ce qu'un GIEE ?
- b. Questions / Réponses
- c. Procédures de AAP 2021
- d. Questions / Réponses

2. La capitalisation des GIEE

- a. Qu'est ce que capitaliser ?
- b. Questions / Réponses

3. La formation, un levier pour les groupes qui s'engagent vers l'agroécologie

- a. Intérêt de la formation
- b. Financements VIVEA
- c. Questions / Réponses

1. Appel à propositions GIEE 2021

Qu'est ce qu'un GIEE ?

Contexte

Lancé 18 décembre 2012 par le Ministre de l'Agriculture

Le projet agroécologique pour la France repose sur la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13/10/14 :

« *Les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agroécologiques (...) qui combinent performance économique, sociale, notamment à travers un haut niveau de protection sociale, environnementale et sanitaire.* »

Objectif : Une majorité des exploitations françaises engagées vers l'agroécologie à horizon 2025

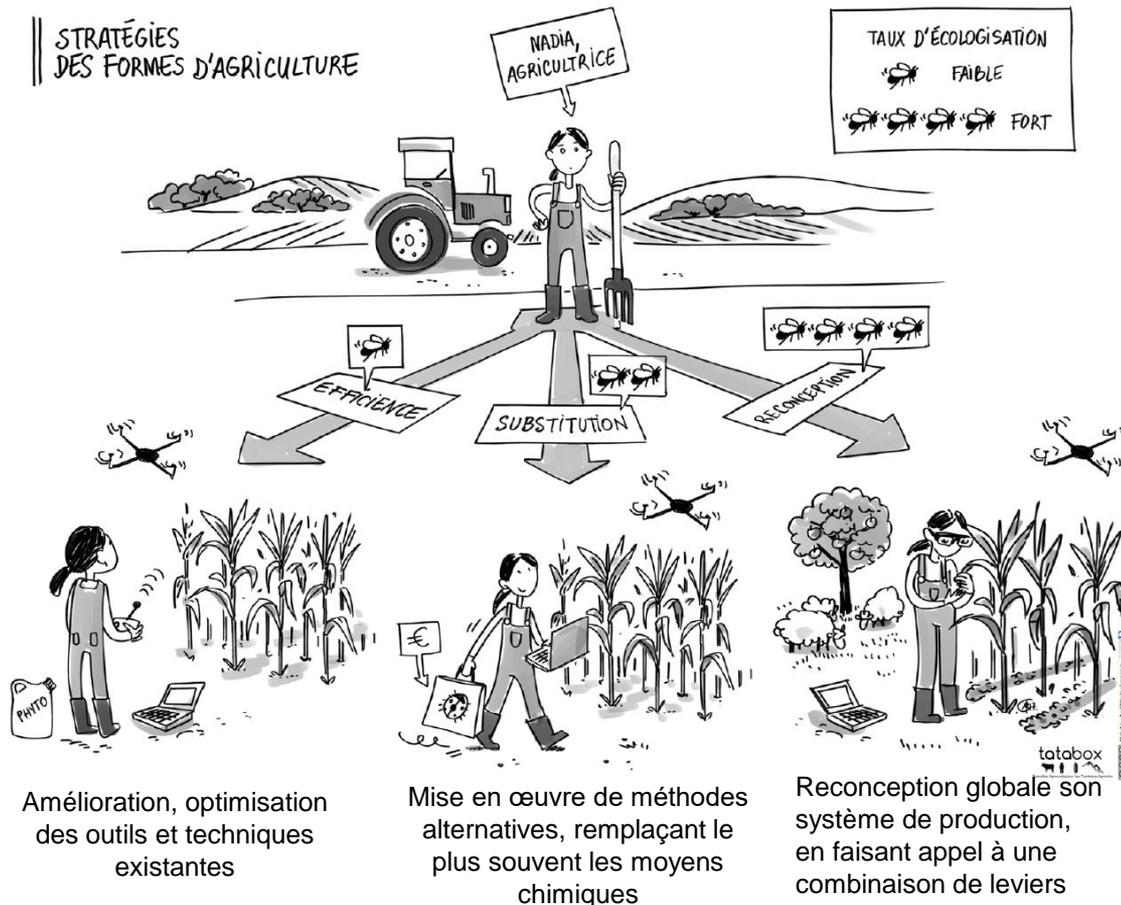
Utilisation de différents leviers pour soutenir le développement de l'agroécologie, dont le soutien de collectifs d'agriculteurs, les Groupements d'Intérêts Economique et Environnemental

Contexte

Une production agroécologique repose sur :

« Un ensemble cohérent de pratiques permettant de concevoir des systèmes de production agricole s'appuyant au maximum sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes, de réduire les pressions sur l'environnement et de préserver les ressources naturelles. »

Parce qu'elles s'appuient sur des processus biologiques complexes, les pratiques agroécologiques doivent être adaptées aux situations locales. L'expertise des agriculteurs est donc indispensable.

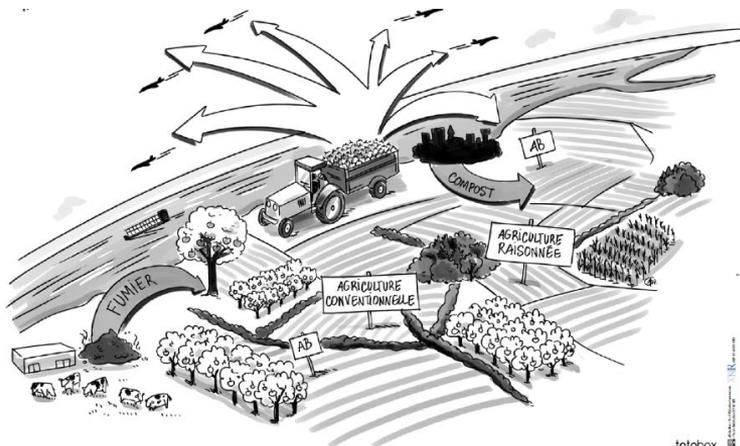


Contexte

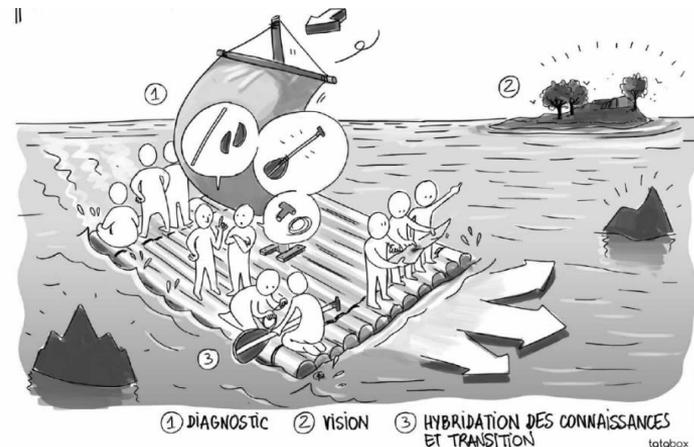
L'approche collective permet de :

Changer ensemble, parce que

- les freins au changement sont plus élevés quand on est tout seul,
- la construction ou la valorisation des savoirs locaux peut être nécessaire.



tatabox



① DIAGNOSTIC ② VISION ③ HYBRIDATION DES CONNAISSANCES ET TRANSITION

tatabox

Construire développer l'agroécologie au sein du territoire :

- pour faire évoluer le conseil et les filières,
- pour développer les échanges entre exploitations du territoire,
- pour co-construire des systèmes alimentaires territoriaux.



Groupements d'Intérêts Economique et Environnemental

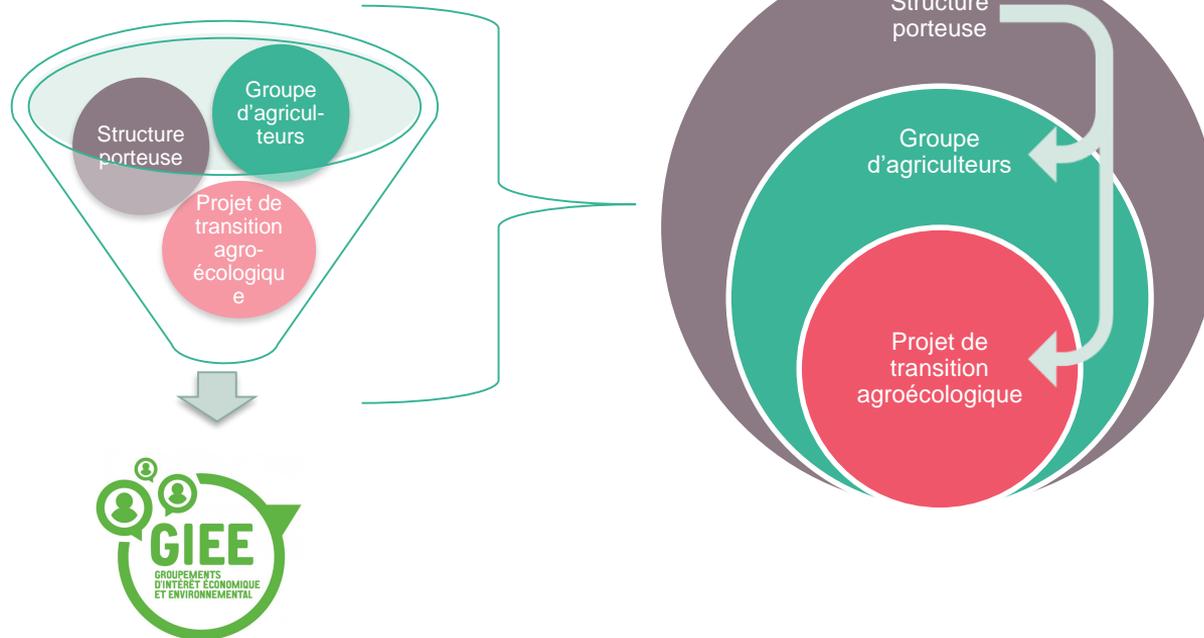
Les Groupements d'Intérêts Economique et Environnemental (GIEE) constituent un outil du Projet Agroécologie pour la France

Un GIEE est un collectif d'agriculteurs reconnu par l'État pour son engagement dans un projet :

- pluriannuel (de minimum 3 ans),
- de modification et/ou de consolidation de leurs pratiques,
- en visant une amélioration conjointe des performances économiques, environnementales et sociales.

Le projet du groupe doit permettre aux agriculteurs d'amorcer ou conforter une transition agroécologique sur leurs exploitations.

Groupements d'Intérêts Economique et Environnemental



Personnalité morale dans laquelle les exploitants agricoles détiennent la majorité des voix au sein des instances de décision

Minimum 5 agriculteurs mobilisés dans leur projet et sa mise en œuvre en collectif et sur leurs exploitations

Le projet de transition agroécologique GIEE

Mobilisation simultanée de plusieurs leviers, de façon cohérente permettant de s'appuyer sur les régulations biologiques, de manière à améliorer conjointement la biodiversité fonctionnelle des systèmes de production, leur autonomie vis-à-vis des intrants de synthèse et la résilience des exploitations agricoles.

Objectifs

- Réalisation d'un diagnostic de durabilité sur chaque exploitation du groupe
- Définition d'une stratégie de réponse collective à une problématique commune
- D'amélioration des performances
 - économiques,
 - environnementales,
 - et sociales

Plan d'actions

- Actions mises en place par les agriculteurs du groupe à l'échelle :
 - collective
 - et/ou individuelle sur leurs exploitations agricoles
- Calendrier prévisionnel
- Rôle de chacun

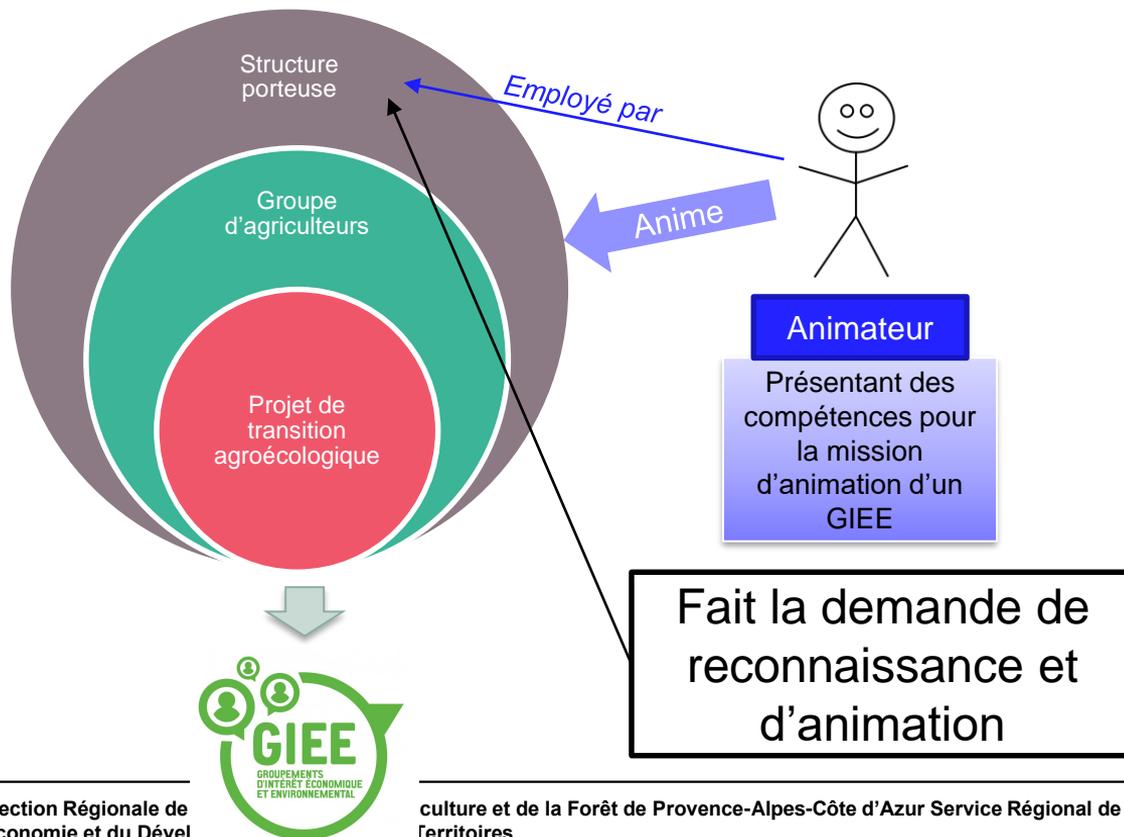
Agriculteurs
Animateur
Partenaires

Gouvernance, suivi et diffusion

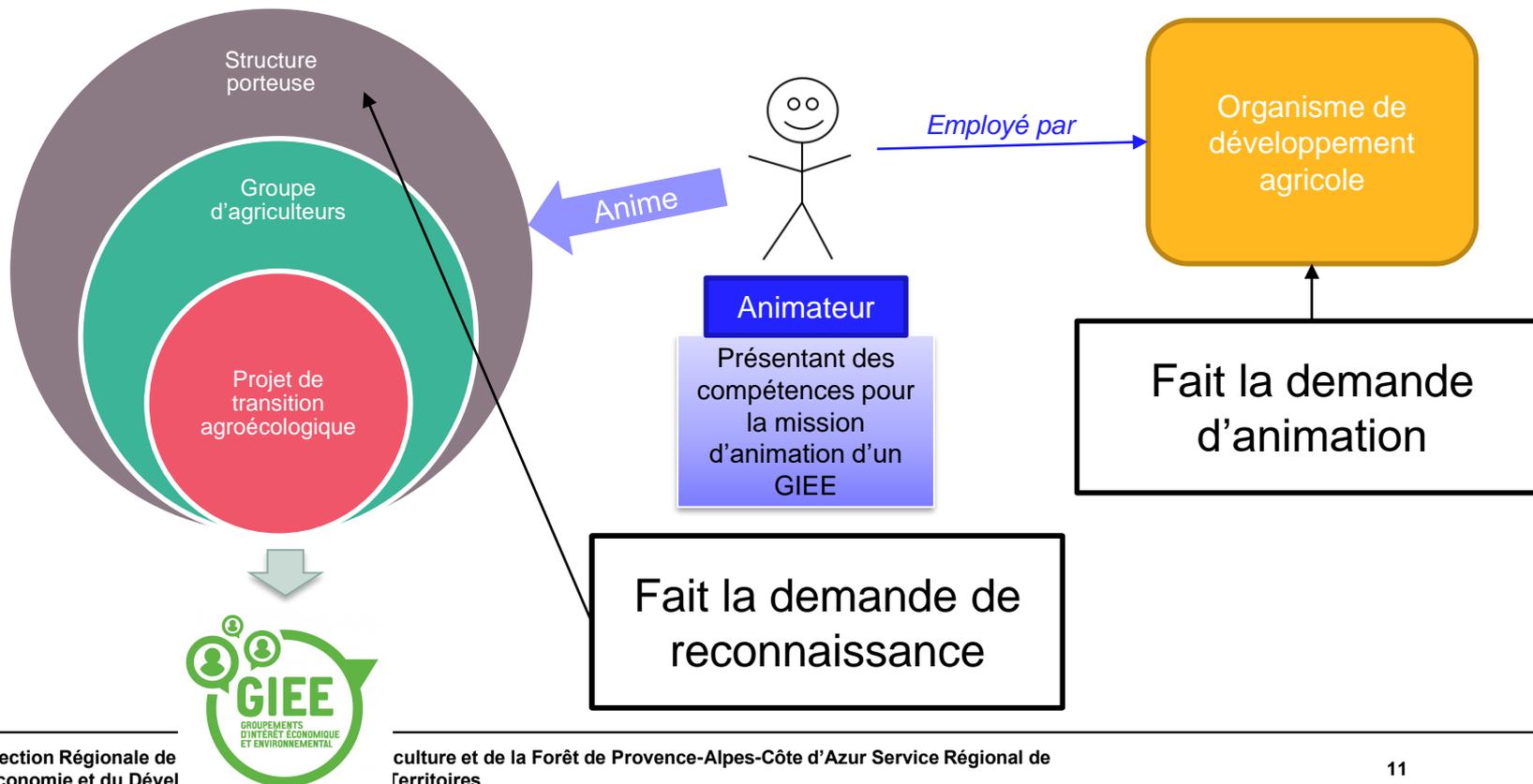
- Gouvernance : pilotage du projet
- Suivi/collecte et analyse des indicateurs
- Bilans internes
- Diffusion des résultats et de la démarche auprès de professionnels extérieurs au GIEE



L'animation d'un GIEE



L'animation d'un GIEE



L'animation d'un GIEE

doit	Soutenir l'engagement des agriculteurs dans le projet
	Favoriser l'interconnaissance et les échanges dans le groupe pour créer et soutenir la dynamique collective
	Créer des espaces de dialogue au sein du groupe agriculteurs et avec ses partenaires
	Favoriser la montée de connaissances et compétences des agriculteurs
	Organiser le suivi ou la collecte des indicateurs, et leur analyse
	Participer à la capitalisation (en soutien avec l'organisme chargé de la capitalisation désigné par le groupe)
	Si subventionnée, conserver les justificatifs relatif à la mise en œuvre de l'animation
peut	Réaliser une veille des connaissances (issues d'expérimentation, de la bibliographie, d'autres collectifs, des expériences des agriculteurs etc.)
	Ponctuellement, selon son profil, tenir une posture de conseiller ou d'expert
nécessite	Définir avec les agriculteurs <u>et</u> l'employeur un objectif clair et les missions attendues de l'accompagnateur.

Lien pour télécharger le guide repère Accompagner la transition agroécologique: <http://www.cotrae-aura.fr/lapproche-systeme-en-experimentation-2-2-2/>

La démarche GIEE en résumé



1. Appel à propositions GIEE 2021

Questions / Réponses

1. Appel à propositions GIEE 2021

Procédures de AAP 2021

Appel à Propositions GIEE 2021

Accessible depuis le site de la DRAAF
PACA

Dépôt des candidatures en ligne via le site
démarches-simplifiées.fr

Entre le 8 février et le 07 mai 2021

Cet appel à propositions GIEE porte sur trois
volets :

- Volet 1 : Appui à l'émergence de nouveaux collectifs GIEE
- Volet 2 : Reconnaissance de nouveaux GIEE
- Volet 3 : Appui à l'animation des GIEE

The screenshot shows the website of the Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur. The page is titled "2021 - GIEE : Appel à propositions Reconnaissance, Animation et Emergence". It features a navigation menu with categories like "Accueil", "Liens utiles", "PLAN DE RELANCE", "PRODUCTION & FILIÈRES", "ALIMENTATION", "ENGAGEMENT & FORMATION", "DONNÉES STATISTIQUES", and "Vote DRAAF". The main content area includes a search bar, a "GIEE" logo, and a section titled "2021 - GIEE : Appel à propositions Reconnaissance, Animation et Emergence". The text describes the objectives of the call for proposals, which aim to support the emergence of new GIEE, recognize existing ones, and support their animation. It also mentions the "Cahier des Charges de l'appel à propositions" and provides a link to the "démarches-simplifiées.fr" platform for submitting applications.

Cibler le bon volet de l'appel à propositions



Appel à Propositions GIEE 2021

Accessible depuis le site de la DRAAF
PACA

Dépôt des candidatures en ligne via le site
démarches-simplifiées.fr

Entre le 8 février et le 07 mai 2021

Cet appel à propositions GIEE porte sur trois
volets :

- Volet 1 : Appui à l'émergence de nouveaux collectifs GIEE
- Volet 2 : Reconnaissance de nouveaux GIEE
- Volet 3 : Appui à l'animation des GIEE

Seuls les volets Emergence et Animation
permettent d'obtenir une subvention
CASDAR.

Enveloppe pour l'émergence et l'animation
de GIEE en PACA est d'environ 440 000€
cette année

The screenshot shows the official website for the 2021 GIEE call for proposals. The header includes the logo of the Prefect of the Provence-Alpes-Côte d'Azur region and the title 'DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT'. A navigation menu lists various sections like 'Accueil', 'Liens utiles', 'PLAN DE RELANCE', 'PRODUCTION & FILIÈRES', 'ALIMENTATION', 'ENGAGEMENT & FORMATION', 'DONNÉES STATISTIQUES', and 'Vote DRAAF'. The main content area features a large green GIEE logo with the text '2021 - GIEE : Appel à propositions Reconnaissance, Animation et Emergence'. Below the logo, there is a brief description of the call for proposals, its objectives, and contact information. A sidebar on the right offers options to 'Envoyer par courriel' or 'Imprimer'.

Cahier des charges de l'AAP

- 1/ Présentation de l'appel à propositions
 - 4p pour vous orienter dans l'AAP
- 2/ Présentation du volet Emergence
 - Critères d'éligibilité des demandes
 - Modalités de financement
 - Contenu d'une demande d'Emergence
- 3/ Présentation du volet Reconnaissance
 - Définition d'un GIEE
 - Projet de GIEE
 - Diagnostic de durabilité de exploitations
 - Accompagnement et partenariats
 - Suivi des actions et bilans
 - Capitalisation et diffusion
 - Engagement des agriculteurs
 - Critères de sélection des demandes
- 4/ Présentation du volet Animation
 - Critères d'éligibilité des demandes
 - Modalités de financement
 - Contenu d'une demande d'Animation
- 5/ Sommaire

Cahier des charges de l'appel à propositions téléchargeable: https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AAP_GIEE_2021_Cahierdescharges_cle042dda.pdf

Démarrage sur démarches simplifiées

<https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

<p> PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE- ALPES- CÔTE D'AZUR <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p></p> <h2>Appel à propositions GIEE 2021 en PACA : Volet Reconnaissance de nouveaux Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental</h2> <p> <u>Date limite : 7 mai 2021</u></p> <p>Dossier de candidature à finaliser avant le 07 mai 2021 à 23h59</p> <p>Rappels :</p> <ul style="list-style-type: none">- La structure porteuse de la demande de reconnaissance GIEE est la structure à laquelle adhèrent obligatoirement tous les membres du collectif.- Le financement de l'animation du collectif fait l'objet d'un autre volet du présent appel à propositions : "Appel à Propositions GIEE 2021 : Volet Animation des Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental "	<h2>Identifier votre établissement</h2> <p>Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.</p> <input data-bbox="1016 505 1464 558" type="text" value="81292547700018"/> <p>Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez annuaire-entreprises.data.gouv.fr ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.</p> <p><input data-bbox="1016 696 1464 754" type="button" value="Valider"/></p>
<p>Direction Régionale de l'Alimentation, l'Economie et du Développement Durable</p>	<p>20 17/03/2021</p>

Démarrage sur démarches simplifiées

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.

Ces informations seront jointes à votre dossier.

- Siret : 12000101100010
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : 8411Z
- Adresse : SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT 57 RUE DE VARENNE 75007 PARIS 7 FRANCE

Nous allons également récupérer la forme juridique, la date de création, les effectifs, le numéro TVA intracommunautaire, le capital social de votre organisation. Pour les associations, nous récupérerons également l'objet, la date de création, de déclaration et de publication.

Les exercices comptables des trois dernières années pourront être joints à votre dossier.

→ [Autres informations sur l'organisme sur « entreprise.data.gouv.fr »](https://entreprise.data.gouv.fr)

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Démarrage sur démarches simplifiées

 démarche en test **Appel à propositions GIEE 2021 en PACA : Volet Reconnaissance de nouveaux Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental**

 Inviter une personne à modifier ce dossier ▾

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

 Inviter une personne à modifier ce dossier ▾

Vous pouvez inviter quelqu'un à remplir ce dossier avec vous.

Cette personne aura le droit de modifier votre dossier.

Adresse email

Ajouter un message à la personne invitée (optionnel)

Démarrage sur démarches simplifiées

 démarche en test Appel à propositions GIEE 2021 en PACA : Volet Reconnaissance de nouveaux Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental

 Inviter une personne à modifier ce dossier ▾

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Enregistrer le brouillon

Déposer le dossier

Enregistrer le brouillon

Déposer le dossier

Vous recevez un message confirmant le dépôt du dossier, en tant qu'usager.

Le dossier passe alors du statut «brouillon» au statut « en construction » : le dossier est visible par l'administration mais reste modifiable par l'usager.

Déma

Informations :

Consultez le cahier des charges de l'AAP 2021 GIEE (accessible au lien suivant <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Nouvel-article,2527>) avant de commencer votre dossier.

Pour toute question liée à la plateforme : contact@demarches-simplifiees.fr,

Contacts à la DRAAF : voir les noms et coordonnées dans le cahier des charges

Rappel :

- Le dossier est à valider au plus tard le 07 mai 2021 à 23h59,
- Avant cette date, vous pouvez revenir à tout moment sur votre dossier avec vos identifiants,
- Au delà de cette date, le demandeur n'est plus autorisé à modifier le dossier qu'il a déposé, quelque soit l'état du dossier.

ATTENTION :

Vous rentrez ici dans la saisie de votre dossier de demande de reconnaissance en tant que GIEE.

Si vous souhaitez demander une subvention Casdar pour l'accompagnement des agriculteurs du futur GIEE, reportez-vous au volet "Appel à Propositions GIEE 2021 en PACA : Volet Animation des Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental" du présent appel à propositions.

Vous devez porter un soin particulier à la rédaction de votre dossier. En effet, pour des raisons d'organisation matérielle, l'audition des candidats n'est pas envisageable. L'engagement du porteur ne peut se faire que sur la seule foi des renseignements portés au formulaire ci-après.

- J'ai pris connaissance du document de cadrage et de l'Appel à Propostions GIEE 2021 ***
- J'ai identifié que mon projet correspond à un souhait de Reconnaissance en tant que GIEE ***
- Je suis informé que je peux revenir à tout moment sur mon dossier avec mes identifiants mais que je ne serai plus autorisé à modifier le dossier au delà du 07 mai 2021 à 23h59 ***
- Je suis informé que pour des raisons d'organisation matérielle, l'audition des candidats n'est pas envisageable. L'engagement du porteur ne peut se faire que sur la seule foi des renseignements portés au formulaire ci-après. Par conséquent, je dois porter un soin particulier à la rédaction de mon dossier. ***



Dossier de candidature Reconnaissance

16 encarts

1. Projet faisant suite à une émergence
2. Structure candidate à la reconnaissance
3. Personne référente pour le suivi du projet
4. Résumé du projet
5. Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet
6. Territoire concerné par le projet et dans lequel se situent les exploitations impliquées
7. La problématique, les objectifs poursuivis par le collectif dans le projet
8. Les objectifs stratégiques ciblés par le projet en termes de durabilité des exploitations du collectif



Dossier de candidature Reconnaissance

16 encarts

1. Projet faisant suite à une émergence
2. Structure candidate à la reconnaissance
3. Personne référente pour le suivi du projet
4. Résumé du projet
5. Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet
6. Territoire concerné par le projet et dans lequel se situent les exploitations impliquées
7. La problématique, les objectifs poursuivis par le collectif dans le projet
8. Les objectifs stratégiques ciblés par le projet en termes de durabilité des exploitations du collectif

Pour ajouter un autre objectif
d'amélioration des
performances économiques

Objectifs d'amélioration des performances économiques :
Rajouter autant de champs que d'objectif d'amélioration des performances économiques visé (minimum 1)

Intitulé de l'objectif *

Indicateur de résultats *
1 indicateur de résultat à minima par objectif. Présentez
- Sa dénomination et unité (entre parenthèse) ; ex : rentabilité évaluée par EBE/UMO non salariés (C)
- le niveau d'échelle : par exploitation ou sur le collectif
- sa valeur en début de projet (t0)
- sa valeur cible en fin de projet

Supprimer l'élément

+ Ajouter un élément pour « Objectifs d'amélioration des performances économiques : »



Dossier de candidature Reconnaissance

16 encarts

1. Projet faisant suite à une émergence
2. Structure candidate à la reconnaissance
3. Personne référente pour le suivi du projet
4. Résumé du projet
5. Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet
6. Territoire concerné par le projet et dans lequel se situent les exploitations impliquées
7. La problématique, les objectifs poursuivis par le collectif dans le projet
8. Les objectifs stratégiques ciblés par le projet en termes de durabilité des exploitations du collectif
9. Les actions prévues dans le projet :
 - Actions réalisées collectivement
 - Actions mises en œuvre à l'échelle des exploitations
 - Collecte et de regroupement des résultats
 - Actions de capitalisation
10. L'accompagnement du collectif
11. Les partenariats mobilisés pour la mise en œuvre du projet
12. Caractère exemplaire du projet
13. Pièces justificatives
14. Autres informations ou pièces justificatives
15. Engagements du demandeur
16. Post-instruction



Les critères d'évaluation d'une candidature

Critères appréciation du projet	Appréciation du critère (+, = ou -)
1- Objectifs de performance économique	Un collectif reconnu a obligatoirement reçu une appréciation positive pour chacun de ces critères
2- Objectifs de performance environnementale	
3- Objectifs de performance sociale	
4- Pertinence technique des actions prévues	
5- Caractère collectif des actions prévues	
6- Pertinence du partenariat mobilisé	Un collectif reconnu a obligatoirement reçu une appréciation globalement positive pour l'ensemble de ces critères
7- Caractère innovant – importance de l'expérimentation	
8- Durée et pérennité du projet	
9- Modalités d'accompagnement des agriculteurs	
10- Caractère exemplaire	

Processus de reconnaissance d'un GIEE

1. Dépôt de la candidature à la
DRAAF
(dans le cadre d'un AAP)

2. Évaluation des candidatures
à la reconnaissance par :

3. Reconnaissance du collectif
par le Préfet de Région

Le Comité technique
d'évaluation

Emet un avis à
destination de

La Commission
Agroécologie

Emet un avis à
destination de



Arrêté de
reconnaissance
fin juin 2021



Dossier de candidature Animation

12 encarts

1. Structure demandeuse de l'aide
2. Responsable de l'animation du projet du GIEE
3. Groupe bénéficiaire des actions prévues (reconnu GIEE ou en cours de reconnaissance)
4. Calendrier du projet
5. Description détaillée des actions prévues pour animer le groupe
 - Actions de pilotage du projet et accompagnement de l'action collective
 - Actions de formation professionnelle et acquisition de compétences des exploitants agricoles
 - Actions de collecte et de regroupement des résultats et expériences du GIEE
 - Actions d'appui technique collectif
 - Actions de capitalisation
6. Compléments
7. Dépenses prévisionnelles :
8. Aide demandée
9. Autres pièces justificatives
10. Autres informations ou pièces justificatives
11. Engagements du demandeur
12. Post-instruction



Dossier de candidature Emergence

12 encarts

1. Structure demandeuse de l'aide
2. Responsable de l'accompagnement du groupe dans l'émergence de son projet GIEE
3. Groupe d'agriculteurs bénéficiaire des actions prévues :
4. Description de la demande
5. Calendrier du projet
6. Description détaillée des actions prévues pour animer le groupe
 - Agrandissement et/ou stabilisation du collectif
 - Réalisation d'un état des lieux global des exploitations du collectif
 - Recherche des ressources existantes :
 - Recherche des partenaires opportuns pour la réalisation du futur projet GIEE
 - Construction du projet agroécologique du collectif
7. Dépenses prévisionnelles
8. Aide demandée
9. Autres pièces justificatives
10. Autres informations ou pièces justificatives
11. Engagements du demandeur
12. Post-instruction

1. Appel à propositions GIEE 2021

Questions / Réponses

Merci pour votre attention !

Pour plus d'informations sur l'AAP GIEE 2021:

- Page web de l'appel à propositions : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/2021-GIEE-Appel-a-propositions>
- Contact à la DRAAF PACA : Claire Pellegrin (claire.pellegrin@agriculture.gouv.fr)

Pour plus d'informations sur la capitalisation et la formation :

- Contact CRA : Florence Fraisse (f.fraisse@paca.chambagri.fr)
- Contact VIVEA : Florence Giraud pour les départements 05/06/83 (f.giraud@vivea.fr) et Sandrine Page pour les départements 04/13/84 (s.page@vivea.fr)